



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Comité Directeur

Du lundi 20 décembre 2021

En Visio-conférence

Président : Mr Pascal Poidevin

Présents :

Mesdames Corinne Pierquet.

Messieurs Mickael Aubry, Jean-Marie Bécrot, Patrice Bériot, Jean Claude Collet, Gilles Cousin, André Denize, Joël Eustache, Éric Freling, Cédric Ibatici, Nicolas Lefèvre, Paul Pesin, Christophe Serec, Vincent Szpaskowski et Frank Winieski.

Assistent :

M. Philippe Morice (Président de la commission des arbitres), Timothée Piette (CTD-DAP) et Olivier Cambraye (Responsable Administratif).

Excusés :

Madame Anne-Claire Boucher

Messieurs Dominique Blondelle, Patrice Carpentier, Michel Corniaux, Joël Crevits, Didier Delattre, Xavier Freling, Laurent Minette, Nicolas Moreau et Hervé Foubert (CTD-PPF).

Début de réunion à 18 h 30

Fin de réunion à 20 h 30

Le Président ouvre la séance en remerciant les Membres pour leur participation au Comité Directeur sous format visio-conférence.

Il rappelle que le District et son Président se doivent de prendre leurs responsabilités, c'est pour cette raison que le Comité Directeur n'a pu se faire en présentiel du fait des dernières préconisations du ministère du 14 décembre 2021, stipulant que les associations sportives organisant des réunions de travail (AG/CD) qui ne peuvent être reportées doivent systématiquement privilégier le distanciel.

Il rappelle que la décision du report des plateaux de Noël du 11 décembre 2021 a été prise à l'issue d'échanges avec les services de l'état et d'une consultation du bureau directeur. Il n'était pas envisageable de brasser les jeunes enfants alors que le sport en intérieur était proscrit à l'école à la veille des vacances scolaires.

De plus, il était impossible de procéder à la distribution de goûter et de récompenses, ni de récolter des denrées alimentaires pour les Resto du Cœur. A cet effet, les brioches Pasquier qui sont des denrées périssables ont été remises au Bénévoles du Resto du Cœur avant les fêtes de Noël.

Le Président regrette d'avoir été obligé de prendre cette décision et remercie André, Timothée et les membres de la commission foot animation pour le travail réalisé en amont.

1. Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal du Comité Directeur du 14 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Carnet :

- Décès :

Le Comité Directeur prend note des décès, depuis sa dernière réunion, de :

- Tomy Gasmi, licencié à l'AS Breny Oulchy
- Bruno Sumien, joueur de l'US Laon
- Oscar Millot, ancien arbitre du RC Bohain
- Robert Dodu, dirigeant à l'US Laon
- Kader Ziane, dirigeant au Stade Portugais de St Quentin
- Mickaël Balasse, fils de Serge Balasse, membre de la Commission des Arbitres
- Freddy Lefèvre, joueur à l'AS Fresnoy Fonsomme
- Michel Poret, dirigeant à l'US Vervins
- Bernadette Minette, la maman de Laurent Minette
- Jean-Claude Philippot, dirigeant à l'US Crépy Vivaise
- Kevin Robina joueur du FC Vierzy
- Roger Zubrick, ancien Président du FC Lesdins
- Raymonde Bouéry, la belle-mère de Pascal Poidevin
- Jean Jacques Niay Secrétaire Général du CDOS
- Corinne Dumesnil Comptable du CDOS

Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances aux familles et les prie de recevoir le soutien de l'ensemble de la famille du Football dans ces moments pénibles.

Pascal Poidevin tient à remercier toutes les personnes qui ont marqués un témoignage de sympathie suite au décès de la maman de son épouse.

3. Félicitations :

Le Comité Directeur félicite Pascal Poidevin pour son élection au poste de Président délégué de l'Ae2f (Association des Employeurs du Football Français).

4. Communication du Président :

- Ressources Humaines :

Le Président informe de l'embauche de Gilles Bastin au poste de Chargé de communication et d'événements en CDI à temps plein à partir du jeudi 23 novembre 2021.

- Assemblée Fédérale du 11 décembre 2021 :

Le Président fait état des éléments marquants suite à l'Assemblée Fédérale de la Fédération Française de Football du 11 décembre 2021.

Le président de la Fédération s'est réjoui en particulier du retour prochain au cap des 2 millions de licenciés (1,839 419 licenciés au 3 décembre) avec notamment « *un bond exceptionnel* » pour les plus jeunes (7-12 ans).

Au terme d'un exercice décrit comme « *particulièrement délicat en raison du contexte sanitaire, économique et sportif* » par le trésorier Philippe Diallo, la FFF a clôturé la saison 2020-2021 sur un résultat net négatif de 0,2 M€ (contre + 0,4 M€ en 2019-2020). Le montant des produits s'est élevé à 235,7 M€ (hors phases finales), pour 238,8 M€ de charges. Ces comptes ont été adoptés par 87,85 % des voix.

Malgré les difficultés qui l'ont contraint à des réductions de dépenses de fonctionnement et opérationnelles et à annuler des investissements, la FFF a maintenu ses engagements en faveur du football amateur.

Le Président du District Aisne a été reconduit au Comité d'Audit Interne de la FFF.

Philippe Diallo (58 ans) est le nouveau-vice-président délégué de la FFF. Le poste de trésorier a été confié à Aline Riera (49 ans), qui intègre le Comex.

Pascal Poidevin souligne la solidarité des Présidents de Districts qui se sont unis afin de faire rejeter la modification du statut de l'arbitrage concernant l'obligation des clubs de D1 de compter 3 arbitres officiels.

- Conseil de Ligue du 17 décembre 2021 :

Les points abordés lors du conseil de ligue concernant la vie des districts :

- Remise des prix aux lauréats de l'opération Retour au foot aura lieu le samedi 29 janvier 2021
- La prochaine Assemblée Générale de la Ligue se tiendra le samedi 4 juin 2022

- Un groupe de travail sur une méthodologie à retenir pour la valorisation des Bénévoles, notamment l'attribution des médailles va se mettre en place. Le District de l'Aisne sera représenté par Christophe Serec.
- Mise en place d'un challenge futsal féminin
- Une réunion des Présidents de District avec la Direction de l'Arbitrage sera programmée prochainement.

- Bureau Exécutif du BELFA du 4 novembre 2021 :

Extrait du compte rendu du Belfa du 4 novembre 2021 :

« Le Bureau Exécutif valide l'orientation proposée par la commission fédérale de développement des nouvelles pratiques, en collaboration avec la DTN, qui consiste à encourager fortement les Districts à mettre en place très rapidement des critères de foot en marchant, dans le cadre du développement du football loisir. En effet, face à une concurrence grandissante d'autres fédérations, et vu l'engouement autour de cette nouvelle discipline, il est impératif que la FFF soit proactive, et puisse très rapidement via ses Districts, installer une véritable offre de pratique. »

- Valorisation du Bénévolat :

Bilan de la soirée des Bénévoles du 12 novembre 2021

Ont été désigné pour la saison 2021/2022 :

- Septembre 2021 : Logan Litard du CS Blérancourt
- Octobre 2021 : Lucia Faglain de l'US du Chemin des Dames
- Novembre 2021 : Claude Capelle de l'UES Vermand
- Décembre 2021 : Renée Bouchet de l'US Etréaupont

Les personnes récompensées seront invitées à la soirée des Bénévoles 2022 programmée le vendredi 18 novembre 2022. La salle du Splendid est préservée à cette date et des échanges sont en cours avec la société de production pour retenir un artiste.

- Cooptation membres de commission :

- Commission de discipline :

Serge Balasse est désigné en qualité de membre coopté de la commission de discipline jusque la fin du mandat.

- Commission féminine :

Aline Burllet de l'AFC Holnon est cooptée au sein de la commission féminine.

- Commission de terrains :

Dominique Ibatici du FC Vierzy est coopté au sein de la commission des délégués et la commission des terrains.

- Commission des délégués :

Dominique Ibatici du FC Vierzy est coopté au sein de la commission des délégués.

- Commission futsal :

Richard Martin intègre la commission futsal en qualité d'éducateur.

5. Communication du Secrétaire Général :

- Courriers :

Le Président donne lecture de l'intervention du Secrétaire Général sur les courriers :

- Carte de remerciements de Serge Balasse suite au décès de son fils Michael
- Lettre de remerciements de Jean Ronsin suite à la remise de la médaille d'or du District Aisne.
- Lettre de remerciements de Manal Faxel pour le soutien apporté lors des 30 ans Rallye Aïcha des Gazelles.
- Courrier en AR de la maman d'un jeune licencié de Corbeny sur la nécessité de présenter un Pass sanitaire lors des rencontres de jeunes, réponse faite par le Président.
- Courrier commun ANPDF/Collège des Présidents de District adressé à Vincent Nologues, Président de la Ligue du Football Amateur, concernant les incidents survenus dans les enceintes des clubs professionnels.

Il remercie l'Association Nationale des Présidents de District pour l'attribution d'un kit de foot-golf au District.

Il remercie le District de l'Escaut pour la mise à disposition de places à tarif préférentiel pour la rencontre de Coupe de France.

- Effectifs au 20 décembre 2021 :

17 362 licences ont été délivrées au 20 décembre 2021 contre

- 16 719 en fin de saison 2020/2021
- 17 992 en fin de saison 2019/2020.

Le comparatif des licences à ce jour comparativement à la fin de saison dernière fait ressortir :

- Une stabilité chez les seniors (-32) et le corps arbitral (+7)
- Une progression chez les jeunes et en foot animation
- Une baisse des pratiquants en footloisirs (-44) et en futsal (-51), chez les éducateurs (-25) et chez les dirigeants (-85)
- Seulement 12 licences Volontaires

Les perspectives de la Fédération laissent entrevoir un retour du nombre de licenciés avant la pandémie, soit les effectifs de la saison 2019/2020, pour l'Aisne environ 18 000 licenciés.

Il nous reste donc à poursuivre les actions dans les pratiques diverses, la fidélisation des éducateurs et des dirigeants.

- La licence VOLONTAIRE :

Il est exposé au Comité Directeur les modalités de la délivrance de la licence VOLONTAIRE.

Après avoir accompagné les clubs au retour au foot des Dirigeantes et des Dirigeants avec l'octroi d'une aide forfaitaire et les actions menées sur la valorisation et la fidélisation des Bénévoles comme le Bénévole du mois, le Bénévole de l'année ou la Soirée des Bénévoles, le District de l'Aisne souhaite encourager la prise de la « licence volontaire ».

La licence VOLONTAIRE s'adresse aux personnes qui ne souhaitant ni pratiquer le football ni exercer de fonctions officielles au sein du club, sont concernés les parents accompagnateurs, les personnes qui assurent l'intendance, ceux qui participent aux actions événementielle, à la buvette ...etc...

La licence VOLONTAIRE permet à toutes ces personnes de participer à la vie du club avec la reconnaissance de leur engagement en étant couvert au niveau de l'assurance sans pour autant leur donner d'obligations ou de contraintes.

Afin d'accompagner cette mesure, le Bureau Directeur District a pris la décision de prendre en charge les frais de prises de licences volontaires engagés par les clubs pour la saison 2021/2022 afin que le reste à charge ne soit que de 1 euro pour toute nouvelle licence enregistrée avant le 31 décembre 2021.

Il demande aux Membres du Comité Directeur de se mobiliser pour porter le projet dans les clubs et propose de proroger la mesure jusqu'au 28 février 2022.

- Validation des ententes au 20 décembre 2021 :

En complément des ententes validées lors du dernier Comité Directeur, les ententes ci-après sont adoptées :

- En U18 F :

Aulnois – E Itancourt

- En U16 :

3 Châteaux – Anizy/Pinon

- En U15 :

Anizy – Vallée de l'Ailette
Marle – Sains Richaumont

- En U13 :

Sissonne – Bucy les Pierrepont

- En U11 :

Sissonne – Bucy les Pierrepont
Vaux Andigny - Seboncourt

- La procédure de demande de matériel :

Il est rappelé les modalités de la fourniture de la fiche logistique

6. Communication du Trésorier Général :

- Situation financière :

Le Trésorier informe de la mise en recouvrement au 1er janvier 2022 des sommes portées aux comptes des clubs concernant principalement les amendes disciplinaires de la saison en cours afin de les accompagner dans l'apurement de leurs dettes au fil de l'eau pour ne pas les voir en difficulté en fin de saison.

- Convention Ligue/District :

Le protocole financier avec la Ligue reconduit pour la saison 2021/2022 est en attente de signature et les versements suspendus depuis le 15 octobre 2021. L'accompagnement de la Ligue sur la soirée des Bénévoles devrait nous parvenir avant la fin de l'année.

- ANS :

Notification de subvention de l'ANS au titre de la part territoriale pour 2021 d'un montant de 20 000 euros concernant :

- Action dans les écoles primaires : 5 000 €
- Développement d'une offre de la pratique féminine : 8 000 €
- Foot des plus de 45 ans et foot en marchant : 5 000 €

Les justificatifs des sommes engagées seront à fournir dans les 6 mois suivant l'exercice 2021.

- Appel à projet Préfecture de Région :

Une demande de subvention a été déposée dans le cadre de l'appel à projet par la Préfecture de Région sur la thématique « Egalité entre les femmes et les hommes ». Le Trésorier remercie Corinne Pierquet pour la qualité du dossier sur l'action qui sera menée pour la journée de la femme.

- FDVA 2022 :

Information reçue sur la mise en place de sessions de formations destinées à accompagner les associations dans le dépôt des dossiers de demande de subvention au titre du Fonds pour le développement de la vie associative pour l'année 2022.

Une demande de subvention sera réalisée dans le cadre de l'action de la commission féminisation sur le dossier « Egalité entre les femmes et les hommes » par Olivier Cambraye.

- Subventions exceptionnelles sur les finales nationales :

Les dossiers de demandes de subventions exceptionnelles concernant l'organisation de rencontres nationales seront déposés courant janvier 2022 auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental dans le cadre des Finales des championnats nationaux U17 et U19 des 4 et 5 juin 2022 à St Quentin.

7. Bilan PassSport et Opération bons d'achat FFF/Nike : Olivier Cambraye

Olivier Cambraye fait un point d'étape sur les deux dispositifs qui font l'objet d'un accompagnement auprès des clubs par le chargé de communication du District :

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive au titre de la saison 2021-2022. Dispositif prolongé jusqu'au 28 février 2022 et élargi aux adultes handicapés de 30 ans bénéficiaires de l'AAH.

Le District Aisne propose à ses clubs une aide afin de créer leur compte Asso indispensable pour bénéficier de cet aide PASS'SPORT.

Un message va être envoyé aux clubs afin de recenser les clubs qui ont ouvert leur compte Asso et ceux qui ont besoin d'une aide technique pour procéder à son ouverture.

Les bons d'achat Nike ont été transmis par mail et par courrier aux adresses officielles connues de la FFF des clubs éligibles.

Ils doivent être obligatoirement dépensés sur footamateur.fff.fr.

La totalité des bons d'achats représentent 71 900 euros pour 91 clubs concernés.

Ce bon d'achat est lié au numéro d'affiliation du club. Il ne fonctionnera pas pour un autre club.

La remise n'impacte que les produits. Toute personnalisation (flocages blason, numéro, sponsor) des produits restera à charge.

Le bon d'achat est valable jusqu'au 31 Décembre 2021 inclus.

Les codes ne peuvent être utilisés qu'en une seule fois.

Les retours sont impossibles sur les produits commandés avec ces bons d'achat.

Le service client est disponible du Lundi au vendredi de 9H à 19H au 01.34.30.10.99 afin d'aider les clubs et de répondre à leurs besoins

Mail : nikefootamateur@outsourcia.com

A ce jour, après plusieurs relances par mail ou téléphonique, 25 clubs n'ont pas utilisé leur bon d'achat FFF - NIKE d'une valeur de 500 € à 1 400 €.

Ces 25 bons d'achats représentent une somme globale de 17 000 €.

Les clubs concernés sont : U.S. Anizy Pinon - U.S. Coucy les Eppes - AM.S.C. ST Michel - A.S. Breny Oulchy - F.C. Hannapes - A.F.C. Belleu - Liesse-Marais - FC ST-Martin Etreillers - F.C. Frières Faillouel - U.Educ.S. Vermand - U.S. Rozoy s/Serre - F.C. Lesdins - F.C. Courmelles - Vaux Andigny F.C. - Ent.S. Clacy Mons - Marle S. - F.C. Bucy le Long - Harly Quentin HQ - F.C. Villers Cotterets - ASPTT Laon - Entente Crouy Cuffies Football - U.S. Vervins - U.S. Bruyères Montbérault - Tergnier Football Club - ABC Arsenal (liste arrêtée au vendredi 17 décembre 2021).

En cas de difficulté pour se connecter au site <https://footamateur.fff.fr/operation-fff>, et égaré le mail avec les identifiants, il est possible de prendre contact avec Gilles Bastin (06.76.75.44.61) au District.

8. Bilan des plateaux foot des + 45 ans :

Synthèse réalisée par Xavier Freling sur le foot des + de 45 ans :

3 dates avaient été retenues pour lancer la pratique :

- Le 14 novembre 2021 : L'AS Breny Oulchy a accueilli les équipes de Pavant, Coigny et Dammard. Le plateau s'est déroulé dans un très bon état d'esprit et très convivial.
- Le 21 novembre 2021 Coigny a reçu et la matinée s'est bien déroulée. Pas de retour sur les clubs du Chainois et du Laonnois. Pas de référent sur la Thiérache et le St Quentinnois.
- Le 28 novembre 2021 : les plateaux ont été annulés suite aux intempéries.

La difficulté réside dans le fait que les clubs confondent le loisir et le critérium du dimanche matin, certains clubs souhaitent jouer en loisir lorsqu'ils sont en manque d'effectifs certains dimanches.

Le Président rappelle que le foot en marchant est une pratique nouvelle et supplémentaire qui doit être différenciée du Critérium du Dimanche Matin. Il est destiné aux joueurs de plus de 45 ans qui souhaitent revenir au foot ou le pratiquer de façon « plus douce ».

Afin d'être en phase avec la philosophie des pratiques diverses, un plan d'action doit être mis en œuvre afin de proposer la pratique dès la reprise de mars 2022 sur les différents secteurs du département.

9. Plateaux de Noël et plateaux carnaval :

Andr2 Denize précise que la rentrée du Foot- Animation a connu un réel succès en pièce jointe la synthèse de cette journée par catégorie.

Une nouvelle fois, la rentrée du football d'animation a rencontré un large succès dans notre Département, au total 2488 garçons et 229 filles représentant 379 équipes.

La première phase de reprise a été exécutée sans réel problème et ce jusqu'au 27/11/2021. Les plateaux de Noël ont été reportés à une date ultérieure pour des raisons sanitaires.

Lors de l'élaboration des plateaux de Printemps, il sera mis en place une matinée carnaval sur herbe le 26 février 2021 réservée aux U6/U7, remise des tees shorts, possibilité d'une opération crêpes, d'une collecte "RESTOS DU COEUR" pour clore la matinée.

Comme chaque année, la Commission du Football d'Animation organise ses journées sur des sites différents, avis aux amateurs pour la rentrée 2022/2023 à savoir que pour l'organisation de ses manifestations 2 terrains à 11 minimums sont souhaités, voir même 1 terrain et un ½ terrain pour les secteurs avec moins d'équipes.

10. Plateaux futsal jeunes et championnat futsal séniors :

Frank Winieski évoque la reprise du futsal chez les jeunes et adultes.

Un coupon réponse est à la disposition de tous les clubs du département :

- Pour les adultes : Formule plateau chez les clubs supports (Jussy, Guise, St Quentin) avec une dizaine d'équipes en semaine.
- Pour les jeunes : Formule plateau dans les salles répertoriées par le district le week-end.
- Pour les féminines un projet est à l'étude et sera proposé aux équipes.

Pour participer la licence est obligatoire (libre, futsal) ainsi que le pass sanitaire.

Les rencontres seront arbitrées par des arbitres spécifiques.

Période : Trêve hivernale et en fonction des conditions sanitaires.

Les calendriers et lieux seront en ligne sur le site du district très prochainement.

11. Journée de la femme 2022 :

Corinne Pierquet intervient sur les actions mises en place par la commission féminisation :

- Intervention de la commission féminisation lors de la journée d'accueil U7 – octobre 2021 pour sensibiliser les femmes présentes sur le rôle qu'elles peuvent avoir dans le cadre de l'activité Football. Distribution de flyers aux femmes présentes
- Une communication sur le site du DAF et le FB a été faite pour présenter la commission féminisation qui n'est pas la commission féminine
- La District a lancé une action pour promouvoir la licence volontaire à 1 euro. La commission féminisation souhaite s'associer à cette action en proposant qu'à chaque équipe U7 à U11 soit associée une volontaire «une équipe, une maman». Ces nouvelles licenciées seront reçues pur une soirée à l'occasion de la journée de la femme le 11 mars prochain.

12. Modification du statut de l'arbitrage :

En l'absence de Michel Corniaux, Pascal Poidevin fait état des principales évolutions concernant le titre 2 du Statut :

1. Valorisation des clubs formateurs d'arbitres :
 - a. par une double comptabilisation de l'arbitre formé, après 2 saisons au club (art. 41),
 - b. par l'allongement de la durée de la non-comptabilisation de ces arbitres dans leur club d'accueil en cas de démission : 4 saisons au lieu de 2 (art 35.4),
 - c. par la mise en place d'un droit de mutation fixé par chaque entité en cas de démission (art. 35.5).
2. Valorisation des clubs qui arrivent à fidéliser leurs arbitres en leur permettant de comptabiliser pour une année supplémentaire, dans certaines conditions (art 35.3 et 35 bis).
3. Renforcement du rôle de l'arbitre au sein de son club (art. 36).
4. Augmentation du nombre minimum d'arbitres imposé aux clubs évoluant dans les championnats de L1 / L2, N1 / N2 / N3, R1 / R2 / R3, ainsi qu'en D1 Féminine (art. 41). Le texte sur l'obligation pour la D1 a été rejeté.
5. Renforcement du rôle du référent en arbitrage au sein de son club (art. 44).
6. Date limite de prise de licence et de respect des obligations repoussée au 28 février (art. 26, 46 et 48).

13. Schéma Départemental Développement et Animation des Pratiques :

Gilles Cousin présente le schéma départemental DAP qui consiste à l'établissement d'un plan d'actions sur 3 ans.

Chaque Responsable de Pratique a reçu un exemplaire du descriptif le concernant avec la perspective de réunir le groupe de travail courant janvier 2022.

14. Groupe de travail Foot En Marchant :

Un groupe de travail sur la pratique Foot En Marchant se réunira le 10 janvier 2021 en visio afin de développer la pratique pour arriver à terme à un critérium.

Le groupe sera composé de Xavier Freling, Frank Winieski, Eric Freling, Paul Pesin, Gilles Cousin, Timothée Piette, Gilles Bastin, Olivier Cambraye, Pascal Poidevin et les représentants de clubs qui souhaiteraient s'y associer.

15. Commission Départemental des Arbitres :

Philippe Morice fait un point de situation sur l'arbitrage.

16. Questions diverses reçues par écrit :

Aucune question diverse n'a été reçue par écrit.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Le Président

Pascal POIDEVIN

Le secrétaire de séance

Olivier Cambraye